



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Norvege

Question écrite n° 3934

Texte de la question

M. Paul-Louis Tenaillon attire l'attention de M. le ministre delegue aux affaires europeennes sur le durcissement de la Norvege quant a sa politique de chasse a la baleine. Comme le Japon, la Norvege a l'intention de developper la chasse commerciale de ces cetaces contre l'avis de tous les specialistes de la faune et de l'environnement. En outre, cette chasse s'effectue dans des conditions particulierement cruelles pour les animaux. Il lui demande s'il ne pourrait saisir son homologue norvegien de ce dossier sensible. Cette attitude, condamnee par l'opinion publique europeenne, ne manque-t-elle pas de constituer un obstacle serieux a son entree dans la Communaute europeenne.

Texte de la réponse

La Norvege a effectivement decide de reprendre la chasse commerciale a la baleine, malgre le moratoire en vigueur et en pretextant de son objection a ce moratoire. La France s'est associee, lors de la derniere reunion de la commission baleiniere internationale, a une declaration conjointe d'une quinzaine de pays, demandant a la Norvege de revenir sur sa decision. La vocation de la Norvege, pays europeen, a l'entree dans la Communaute europeenne ne saurait etre mise en cause. Toutefois, il est clair que l'adhesion a la CEE implique l'acceptation de l'acquis communautaire, ce qui couvre les regles de protection des especes sauvages elaborees a douze. La Norvege devra en tenir compte.

Données clés

Auteur : [M. Tenaillon Paul-Louis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3934

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires europeennes

Ministère attributaire : affaires europeennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2052

Réponse publiée le : 20 septembre 1993, page 3027